



**MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,  
DE LA DECENTRALISATION ET DE LA COHESION SOCIALE  
MATDCS**

**DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE**



## **Précautions à prendre en cas d'éclair et de tonnerre pour éviter les risques liés à la foudre**

### **Si vous êtes dans un bâtiment :**

- Restez à l'intérieur. Ne sortez pas à moins que ce ne soit absolument nécessaire ;
- Éloignez-vous des portes et fenêtres ouvertes, des installations de plomberie et des objets métalliques ;
- Débranchez les dispositifs électroniques fragiles et les appareils électriques.

### **Si vous êtes à l'extérieur :**

- Mettez-vous à l'abri dans un immeuble, une cavité ou un fossé ;
- Si vous ne trouvez pas d'abri, agenouillez-vous sur le sol et penchez-vous vers l'avant jusqu'à que vous ayez la tête plus basse que le dos et placez les mains sur les cuisses pieds collés ;
- Éloignez-vous du sommet des collines, des grands arbres, des espaces ouverts et des objets ou constructions en métal (clôtures, machines, hangars, etc.).

### **Si vous êtes dans un véhicule :**

- Restez dans votre véhicule ;
- Ne touchez pas les surfaces métalliques à l'intérieur de la voiture ;
- Ne stationnez pas à proximité de grands arbres ni de structures élevées ;
- Couper l'autoradio.

**Où que vous soyez, évitez d'utiliser votre téléphone**

### **Premiers soins :**

Si vous apercevez quelqu'un frappé par la foudre, appelez une ambulance immédiatement.

Donnez les premiers soins nécessaires (si vous avez reçu une formation en la matière).

Les victimes de la foudre ne retiennent pas de charge électrique et il n'est donc pas dangereux de les toucher.

**Partout au Burkina : appeler le 18, le 17, le 16, le 112 ou le 1010 numéros gratuits**

**Contacts utiles Ouagadougou : 70 40 72 15 / 70 00 03 11 / 70 00 03 12 / 71 77 04 59**

**Contacts utiles Bobo-Dioulasso : 70 39 44 23 / 70 40 38 39**

**CECI EST UN MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION  
CIVILE (DGPC)**



**MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,  
DE LA DECENTRALISATION ET DE LA COHESION SOCIALE  
MATDCS**

**DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE**



## **CONSEILS DE SECURITE EN CAS D'INTEMPERIES PLUVIOMETRIQUES**

### **CONDUITE A TENIR EN CAS DE RISQUE D'INONDATION :**

#### **1- S'il y a risque d'inondation :**

- Faire des réserves d'eau potable car les sources d'approvisionnement habituelles peuvent être contaminées ;
- Enlever tous les produits chimiques du sol et des endroits susceptibles d'être inondés ;
- Transporter les bagages et effets personnels sur des parties surélevées ;
- Préparer le nécessaire à emporter avec vous au cas où il y a évacuation : Il s'agit entre autres et dans la mesure du possible des effets suivants : lampe de poche, radios avec piles de rechange, vêtements et draps de couchage, vêtements de rechange et imperméables, médicaments et eau potable de survie, documents d'identification des membres de la famille.

#### **2- Pendant la phase active d'inondation :**

- ✓ Couper l'alimentation électrique en sautant le disjoncteur (compteur de courant) ;
- ✓ Faire un compte-rendu d'urgence aux services de secours en décrivant la situation qui prévaut (contacts gratuits joignables au n° 18 ou 112) ;
- ✓ Ecouter la radio en permanence et suivre les consignes de sécurité qui vous seront communiquées ;
- ✓ Eviter de rester dans les maisons menaçant ruines ou de s'adosser aux murs de clôture ;
- ✓ Empêcher les enfants de sortir ou de se promener n'importe où ;
- ✓ Faire si possible de petites canalisations pour permettre l'évacuation des eaux ;
- ✓ Fermer ou faire fermer les bouteilles de gaz ;

- ✓ Si vous êtes en déplacement en véhicule, moto, bicyclette ou même à pieds, éviter de franchir sans précaution les coupures d'eaux ou les zones inondées car vous pouvez être emporté par le courant d'eau.

### **3- En cas de pluie torrentielle ou orageuse :**

- ✓ Stationner à l'aire libre et attendre qu'elle baisse d'intensité pour poursuivre votre déplacement ;
- ✓ Eviter de stationner sous les arbres, les hangars menaçant ruines, les poteaux électriques ... ;
- ✓ Eviter l'usage du téléphone portable avec antenne car il peut vous attirer une décharge électrique.

### **4- Après l'inondation (eaux évacuées entièrement) :**

- ✓ S'assurer de l'accessibilité de votre logement avant d'y entrer ;
- ✓ S'assurer que tout est bien sec et fonctionnel avant de remettre le compteur électrique en marche.

**DE FACON GENERALE, IL EST IMPORTANT DE NE PAS S'INSTALLER DANS DES ZONES INONDABLES ET DE CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS SOLIDES ET CONFORMES AUX NORMES.**

**Partout au Burkina : appeler le 18, le 17, le 16, le 112 ou le 1010 numéros gratuits**

**Contacts utiles Ouagadougou : 70 40 72 15 / 70 00 03 11 / 70 00 03 12 / 71 77 04 59**

**Contacts utiles Bobo-Dioulasso : 70 39 44 23 / 70 40 38 39**

**CECI EST UN MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION CIVILE (DGPC)**